



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logement, hébergement : mutisme du gouvernement !

La crise sanitaire inédite liée au Covid 19 révèle l'absence criante de moyens pour le logement, les établissements et services qui accompagnent et aident les personnes les plus vulnérables. Elle met en évidence, aux yeux du grand public, la situation du logement et de l'hébergement dans le pays.

La période de confinement, débutée le 16 mars 2020, a des conséquences désastreuses pour les locataires du parc social, vivant dans des logements sociaux et très sociaux, les salarié.e.s propriétaires ainsi que les plus fragiles qui doivent faire face à des dépenses supplémentaires, des baisses de ressources, tout en poursuivant le paiement du loyer, des charges ou remboursement de prêts. Ce confinement fait apparaître au grand jour les inégalités liées au logement.

La multiplication de mise en chômage partiel sans maintien intégral de salaire, les licenciements abusifs ou fin de contrats précaires (CDD, intérimaires, saisonniers) aggravent les difficultés existantes. Les aides votées dans le cadre du projet de loi de finances rectificatif d'un montant de 150 euros + 100 euros par enfants pour les allocataires du RSA et ASS et de 100 euros par enfant pour les familles touchant les APL versées au 15 mai sont loin d'être suffisantes. Ces aides représentent 900 millions d'euros sur un plan global d'urgence économique de 110 milliards d'euros.

Les déclarations de bonnes intentions se multiplient mais les actes posés interpellent. Pour exemple, les personnes isolées bénéficiant de l'Aide Personnalisée au Logement ne bénéficieront pas de l'aide de 100 euros. Aucune mesure suspensive du paiement des loyers n'est à l'ordre du jour, même si quelques bailleurs publics et municipalités se sont positionnés en faveur de celle-ci.

Il n'y aucune visibilité ni échanges avec le ministère de la Ville et du Logement au-delà de la prolongation de la trêve hivernale (pérennisation des places supplémentaires, expulsions locatives, remises à la rue de personnes actuellement hébergées dans le parc hôtelier). Le dialogue social ne semble pas se réinventer.

Nous avons en tant qu'organisation syndicale la responsabilité d'alerter sur les insuffisances, les dysfonctionnements et les conséquences des décisions politiques. Nous avons des propositions concrètes à faire valoir, sur lesquelles nous exigeons de véritables discussions et négociations avec le gouvernement :

- l'arrêt des expulsions, la réquisition et la taxation des logements vides ;
- le développement d'une politique d'hébergement permettant un accueil digne et adapté aux besoins des publics sans domicile fixe ;
- l'augmentation des financements pour les budgets Logement et Hébergement ;
- l'encadrement des loyers et le respect de la loi SRU ;
- l'augmentation de la production de logements sociaux et très sociaux pour répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en place d'un véritable service public du Logement, de l'Habitat et de l'Hébergement.

Montreuil, le 24 avril 2020